

## Lucie Wintersdorf et Rémy Van Fendel

Où se sont rencontrés Lucie et Rémy ? en Prusse, c'est possible, bien que peu probable, ils vivaient à environ 150 kms l'un de l'autre.

Sur le même bateau, en partance pour l'Algérie, c'est plus envisageable. Philipp, tout comme Rémy, n'ayant plus d'attache en Prusse avaient décidé de construire une vie meilleure en Algérie ?

Une fois installés à Aïn-Témouchent ? Ce sont des questions qui resteront pour toujours sans réponse.

Nous sommes en 1857, Lucie et Rémy vivent en couple à Aïn-Témouchent en Algérie française, probablement avec Philipp, le père de Lucie.

Lucie met au monde son premier enfant, Catherine, née le 29/10/1857 à Aïn-Témouchent.

Lucie et Rémy régularisent leur situation en s'unissant le 21 Janvier 1858 à Aïn-Témouchent en présence de Philip. L'acte de naissance de Françoise, leurs deuxième fille, est enregistré à Oran le 08 Avril 1859.

A la lecture des deux actes (mariage de Lucie et Rémy et naissance de Catherine) on voit que Rémy exerce le métier de cantonnier.

Les terres (de 4 à 12 ha) allouées aux premiers colons en fonction du quotient familial et de la disponibilité n'étaient peut-être pas suffisantes compte tenu de l'état inculte d'une grande partie de celles-ci. De ce fait, certains délaissaient la concession et changeaient d'activité ce qui fut peut-être le cas pour Rémy.

Sur la piste de nos ancêtres... l'Algérie : 1830-1870 : conquête et colonisation.

L'histoire de l'Algérie française, entre 1830 et 1954, s'est construite autour d'un enjeu, la terre, que se disputent quatre groupes principaux : les Musulmans, les gouvernements parisiens, les militaires français et les civils européens.

Les Européens arrivent progressivement au cours des décennies. Qui sont ces Européens ? Ce sont des civils aux origines, aux convictions et aux motivations très différentes.

Ainsi débarquent en Algérie après 1831, des Français, des Espagnols, des Maltais, des Allemands, des Suisses... des catholiques et des protestants.

Ils sont de toutes opinions politiques : royalistes, révolutionnaires, anarchistes, saint-simoniens, francs-maçons... et de toutes origines sociales : propriétaires, ouvriers, commerçants, ingénieurs, fonctionnaires, planteurs, missionnaires, médecins, instituteurs, artistes ; voire affairistes, aventuriers, proscrits, bagnards, chômeurs, miséreux, fuyards, curieux, dilettantes, etc.

Les causes de leurs migrations sont multiples : fuir la misère et le chômage liés à la révolution industrielle et à l'essor démographique, échapper au service militaire, au paiement de l'impôt ou à une condamnation liée aux nombreuses révolutions ou changements de régimes politiques du XIXe siècle, ou encore, réaliser des rêves d'aventure, de fortune ou des idéaux politiques.

Le mélange de ces populations offre un kaléidoscope original de langues, de religions, de cultures.

Les quatre groupes : les autochtones, les gouvernants parisiens, les officiers français et européens en Algérie s'affrontent en permanence durant toute l'histoire de l'Algérie. Européens contre Musulmans, gouvernants parisiens contre militaires, gouverneurs sur place ou colons.

Théoriquement Paris décide mais dans la pratique, avec la distance, la politique arabe est empiriquement décidée sur place.

Comme dans toute l'histoire de l'humanité, des alliances entre deux hommes, deux groupes contre un troisième se font en permanence. Les renversements d'alliances sont tout aussi fréquents. Tout est compliqué, les prises de décisions sans cesse différées entre ordre et contre ordre voire annulées.

Du début à la fin, de 1830 à 1962, l'histoire de l'Algérie française est marquée par un climat de tension quasi permanent entre les différents groupes ethniques, politiques, culturels et religieux.

Dès 1832, des nobles légitimistes, démissionnaires ou "démis" par la révolution de 1830, achètent des grands domaines.

La colonisation se fait progressivement en partant du littoral et en repoussant quelques tribus de la plaine de la Mitidja.

Cette première phase se fait d'une façon libre et quasiment anarchique. Les deux premiers villages créés par la colonisation sont Kouba et Dely-Ibrahim près d'Alger.

Les militaires français sont, eux aussi à la manœuvre. Ils profitent des rivalités entre tribus pour occuper progressivement le territoire et installer une nouvelle organisation.

Les premiers essais anarchiques de colonisation sont menés sous le contrôle de l'intendant civil, puis à compter de 1838 du ministère de l'intérieur. L'installation des colons en Algérie entraîne un gros travail de gestion, depuis la demande des concessionnaires jusqu'à la création de chaque village.

Les bureaux départementaux effectuent l'essentiel du travail en liaison avec les services techniques du gouvernement général, de la topographie et du génie rural.

A partir de 1840, la logique de la conquête consiste à rechercher des terres disponibles pour la colonisation. Les ordonnances de 1844 et 1846 généralisent la pratique de l'expropriation des terres non utilisées constamment par les tribus ( terres de transhumance, de parcours ou en jachère). Ce qui permet à l'état de récupérer les terres et de sédentariser les tribus.

Dans la pratique du "cantonement" des tribus les musulmans sont repoussés vers des zones moins fertiles, pendant que leurs terres collectives de parcours sont réunies au Domaine de l'Etat, pour être ensuite redistribuées aux colons.

La perte de ces pacages indivis contraint nombre d'indigènes à la vente de leur lopin de terre et à l'émigration. Dans le Sahel d'Alger et la Mitidja, riches en propriétés et en maisons de campagne abandonnées par leurs propriétaires, s'installent des acquéreurs européens, spéculateurs, affairistes, capitalistes métropolitains, fonctionnaires ou officiers qui font le trafic des terres abandonnées ou vendues.

La confiscation est favorisée légalement, à l'occasion des insurrections arabes de 1845 et 1846. Les militaires mettent le séquestre sur les propriétés des Arabes, soit parce qu'ils sont en fuite soit parce qu'ils se sont révoltés.

La terre, l'éducation, la citoyenneté et tant d'autres sujets symbolisent les inégalités entre les populations et alimentent le sentiment de révolte. Personne n'admet d'être soumis de force.

Il est difficile de faire entendre au colon Européen qu'il existe d'autres droits que les siens en pays arabe et que l'indigène n'est pas une race taillable et corvéable à merci.

En juin 1858 Napoléon III supprime le régime militaire et instaure un ministère de l'Algérie qui centralise presque tous les services administratifs. A la demande des colons, les transactions immobilières sont autorisées sans restriction. Un projet de décret sur le cantonnement des terres des indigènes est préparé à Paris. Les Musulmans se sentent menacés, certains s'agitent, d'autres émigrent au Moyen-Orient.

En 1859, bureaux arabes et militaires s'opposent au nouveau régime et tentent d'éclairer Napoléon III. Ce dernier supprime en novembre 1860 le ministère de l'Algérie et rétablit le régime antérieur en renforçant les pouvoirs du gouverneur. Il refuse les propositions de lois sur le cantonnement et veut garantir aux indigènes le respect de leurs terres et de leurs droits à la consternation des colons.

Il est alors décidé, dans les années 1860-1870 de substituer la colonisation de capitaux à la colonisation de peuplement en supprimant les concessions gratuites de terres.

Cette politique ralentit la colonisation européenne ( 4.580 nouveaux arrivants seulement de 1860 à 1870) contre 100.000 colons installés entre 1840 et 1847.

Comme en France, Alger à sa Commune en 1871.

Un tiers de la population musulmane s'insurge en mai 1871. Mal équipée et mal coordonnée, la révolte est démantelée progressivement par l'armée française qui vient à bout des dernières résistances en janvier 1872.

La terrible répression qui s'ensuit vise à la fois à soumettre définitivement les indigènes et à fournir des terres à la colonisation par des jugements sommaires, des séquestres et le rachat de ceux-ci.

Sept collectivités indigènes voient leurs territoires réunis aux Domaines de l'Etat. Au final : 446.000 hectares de terres sont prélevés sur les terres des Musulmans. Les chefs indigènes révoltés sont exécutés ou envoyés aux bagnes, à Cayenne et en Nouvelle-Calédonie.

Il faudra donc attendre les années de 1871 à 1882 afin que l'Algérie républicaine pratique une politique de colonisation officielle avec des lots de terres gratuites, attribuées sous condition de résidence obligatoire. Au total environ 347.000 ha sont concédés gratuitement aux colons et l'administration crée 197 villages européens.

Lucie et Rémy à Aïn-Témouchent.

Je n'ai pas trouvé dans les archives et la documentation l'année précise où Lucie, son père et Rémy sont arrivés en Algérie. D'après les chiffres établis du recensement de l'époque qui nous montre l'évolution de l'émigration des Allemands et notamment les trois vagues d'émigration ( 1853-1854 - 1871-1877 et 1881-1886, ils sont probablement arrivés entre 1853 et 1854.

Dans ces années là peu de villages sont créés et les infrastructures d'installations ne sont pas en place. A leur arrivée, les colons découvrent des grandes baraques, de 80 mètres de long sur 6 mètres de large, construites par le génie militaire. Des baraques sont réservées aux célibataires qui sont souvent les employés des entreprises de construction et d'autres baraques aux familles .



Les familles ont reçu des caisses à biscuits qui vont servir à faire des lits, des étagères ou des bancs. Les baraques sont baptisées "infirmerie et "magasins" . On a bâti des hangars pour remiser le matériel et abriter les chevaux.

Un vaguemestre assure la distribution du courrier deux fois par semaine, il ne ménage pas sa peine sur les routes défoncées. Les enfants vont à l'école où un instituteur leur fait la classe.

Pas un arbre, des collines nues, seuls quelques champs sont déjà cultivés par les militaires. Les terres sont ensemencées en orge, des arbres sont plantés (peupliers, mûriers, noyers, figuiers) et des pieds de vigne sont mis en terre. Peu à peu, des jardins sont distribués et cultivés.

La vie est dure et la nourriture pas toujours abondante. Les vagues de chaleur sont là ! Au mois de juin, on enregistre parfois une température de 48 degrés !

La santé des colons est mise à rude épreuve, embarras gastriques, lassitude générale due à la chaleur, quelques ophtalmies et conjonctivites douloureuses, des coliques et des diarrhées, dues en particulier à la mauvaise habitude de trop boire et au manque d'hygiène alimentaire... quelques accès de fièvre.

Les enfants en bas âge résistent mal au climat, beaucoup d'entre eux sont emportés dès leur naissance.

Les "pharmacies" manquent de tout et "l'infirmerie" est toujours installée dans une baraque aux planches plus ou moins jointes. Les malades graves sont évacués sur l'hôpital militaire d'Oran , au moyen d'une carriole de l'armée.

L'eau manque, il n'y a souvent qu'un puits pour toute la population. Le choléra et la malaria font des ravages, les moustiques vecteurs du paludisme sont un tourment permanent.

Dès l'occupation militaire et l'arrivée des premières vagues de migrants, le désert médical, terrain fertile au développement de terribles épidémies et dégâts sanitaire a failli mettre un terme au projet de colonisation de l'Algérie.

Les services de santé de l'armée vont réagir et commencer à mettre en place des structures de soins quadrillant le territoire, ouvertes à tous, militaires, colons et autochtones.



Le Service de Médecine coloniale est ainsi créé le 21 janvier 1853. Il s'inscrit dans la suite de l'œuvre médicale militaire. Il a pour mission d'organiser les soins aux civils et surtout la prévention sanitaire.

Le recrutement des médecins coloniaux s'avère au début difficile en raison des contraintes imposées, de la multiplicité des missions exigées, de l'austérité des conditions d'exercices et du maigre salaire offert.

La lecture des récits des médecins de colonisation, tirés des archives d'époque du Centre de Documentation Historique sur l'Algérie, met en relief une situation déséquilibrée entre les responsabilités immenses et les moyens mis à disposition, insuffisants voire inexistantes.

Les récoltes souffrent beaucoup du manque d'eau. La chaleur grille les cultures sur pied (fourrage, céréales et tabac) La sécheresse et les invasions de sauterelles provoquent des disettes.

Les basses-cours sont pourtant peuplées de volailles, les chèvres abondent et on engraisse quelques vaches et quantité de cochons pour mettre dans le saloir.

Mais, il n'y a pas de moulin et les colons sont obligés de faire une centaine de kilomètres avec les voitures à chevaux pour faire moudre le grain.

Seuls quelques colons vivent, marchands de vin, épiciers, bouchers...

Le manque d'argent empêche les industries de se former, parmi une population qui n'a aucune ressource pécuniaire.

L'échec est général dans presque toutes les colonies agricoles.

Le mythe de l'Eldorado face à la réalité.

En 1859, la famille vit en Algérie depuis cinq ou six ans. Rémy est donc cantonnier, il perçoit certainement un maigre salaire pour faire vivre sa famille soit quatre personnes.

Ils logent certainement en baraquement dans des conditions sanitaires déplorables pour leurs deux enfants âgés de deux ans et de quatre mois.

L'Algérie n'a pas tenu ses promesses, l'espoir d'obtenir des terres gratuites s'est définitivement envolé et les beaux discours du départ ont maintenant un goût amer..

Les différences de culture, de religion, la barrière de la langue limitent les échanges entre les locaux et les colons, la photo ci-dessous parle d'elle-même.



L'histoire nous raconte qu'entre 1830 et 1897, les indigènes ont perdu leurs terres, leurs moyens d'existence, leurs modes de vie traditionnels, leurs structures sociales (tribus) leurs chefs et la confiance en une autorité protectrice.

Les soulèvements sont donc de plus en plus nombreux et parfois très violents. Lucie et Rémy ne se sentent pas en sécurité, la peur s'installe.

Le mal du pays devient de plus en plus prégnant au fil des mois. Partis du pays natal où sont enterrés leurs ancêtres, déracinés, ils ont vu disparaître leur monde passé. Tant de deuils si difficiles à faire, pour rien !

Ils souffrent d'isolement, de précarité et de l'incompréhension de tous bords. La déception n'a d'égale que la désolation et les regrets.

Les départs des colons pour rejoindre l'Europe se succèdent.

Début 1860, Lucie attend son troisième enfant, pour la famille partir et maintenant une question de survie.